

Meurthe-et-Moselle / INNOVATION

Elles « soignent » les femmes enceintes avec des plantes

CÉCILE ET LIVIA RÉA ont décidé de veiller au BIEN-ÊTRE des femmes enceintes à travers leur start-up GARIGUETTES. Elles ont lancé, début avril, une campagne de FINANCEMENT PARTICIPATIF sur la plateforme Ulule et ne comptent pas s'arrêter là ! Le 6 mai, leur SITE INTERNET de box de plantes devrait s'ouvrir officiellement à de futures clientes.



Les deux fondatrices de Gariguettes : Cécile Réa, 27 ans, juriste de formation, et Livia Réa, 31 ans, ingénieure agronome.



Gariguettes : des box de plantes pour accompagner les femmes enceintes.

La grossesse est un moment de grands chamboulements dans la vie d'une femme. Cécile, juriste de formation, et Livia Réa, ingénieure agronome, l'ont bien compris. Les deux sœurs ont créé ensemble une start-up, Gariguettes, dans le but d'accompagner les futures mères dans cette étape. **Pourquoi avoir choisi de développer des produits et notamment des box autour des infusions de plantes ?**

« Lors d'un repas, nous discutons avec des amies dont la majorité étaient enceintes. Elles exprimaient les problèmes qu'elles rencontraient pour s'hydrater sachant que le café et le thé leur étaient tout simplement interdits. Si on vous recommande incessamment de boire de l'eau, c'est parce que c'est la boisson la plus saine pour le corps mais à part ça, les femmes enceintes n'ont pas beaucoup d'autres alternatives », avance Cécile Réa, poursuivant : « Les femmes enceintes sont très attentives à ce qu'elles mangent durant cette période. Les plantes nous semblaient des remèdes efficaces et surtout naturels. »

Mais entre l'idée et la sortie des premières box en avril, les deux jeunes femmes n'ont pas chômé. Il faut dire que le marché de la maternité est porteur et, selon Cécile Réa, « sous-exploité ». Selon l'étude « Habitudes de consommation, avant, pendant et après la grossesse »,



Les deux jeunes entrepreneuses peuvent compter sur une communauté dynamique.

du groupe Marie-Claire, pour le magazine *Famili*, elles sont **16 % à consommer des produits diététiques pendant leur grossesse et 30 % après**. Enceintes, elles sont 19 % à manger des produits enrichis en vitamines et en minéraux, et après la naissance, elles sont quelque 50 %, soit un gain de 31 points.

À la recherche de la recette parfaite

Pour monter leur projet, Cécile et Livia Réa se sont documentées et entourées d'experts du milieu médical : « Nous avons échangé avec des phytothérapeutes, qui emploient des plantes médicinales dans le but de soigner, mais aussi avec des sages-femmes, des médecins. Leurs regards nous ont beaucoup apporté ». Puis avec l'ensemble des élé-

ments collectés, elles ont commencé à concevoir des recettes en utilisant des plantes recommandées pour les femmes enceintes. Elles ont même constitué un panel d'une cinquantaine de femmes, de tout horizon, qui ont testé leurs décoctions. Goût, texture... Des remarques qui leur ont permis de concevoir des compositions parfaites.

Les deux jeunes femmes n'ont rien laissé au hasard. « Nous avons trouvé un fournisseur de plantes en France qui cultive le bio afin d'offrir de la qualité. » En avril, elles ont lancé une campagne de financement participatif sur la plateforme Ulule afin de démarrer leur activité. « Nous avons été surprises de voir l'engouement autour de nos produits. On avait déjà largement atteint nos objectifs en 24 heures », se réjouit Cécile Réa. Pourquoi ont-elles choisi de commercialiser des box d'infusion de plantes ? Tout simplement pour être au plus près de l'évolution de la grossesse d'une femme. « Tous les mois, elles reçoivent une cure de plantes, un accessoire de grossesse, une carte étape et enfin

un livret informatif. Cette box, d'un montant de 29,90 euros, s'adapte aux différents stades de la grossesse. Du premier mois au neuvième mois, les plantes choisies ne sont pas les mêmes », explique la dirigeante de 27 ans.

Fortes de ce succès, elles lanceront le 6 mai leur site Internet. Même si les deux sœurs ne sont pas encore mamans, elles avouent sans ambages qu'elles ont à cœur d'apporter de la « sérénité » et du « bien-être », de la fécondation à l'accouchement, à toutes celles vivant cet heureux moment. En 2022, la France comptait 723 000 naissances. Les entrepreneuses ont donc du pain sur la planche !

30 000 euros d'aides pour débiter

Cécile et Livia ont travaillé durant un an pour mettre sur le marché leur concept innovant. Elles ont intégré l'incubateur d'entreprises *The Pool* à Metz pour être accompagnées dans leur démarche. Elles ont bénéficié d'une bourse de la Région Grand Est de 30 000 euros. Elles viennent de faire leur demande de « prêt d'honneur » afin de poursuivre leur développement. Mais elles ne comptent pas s'arrêter là puisqu'elles réfléchissent déjà à un nouveau concept pour les femmes ménopausées. « Il y a dans ce domaine une importante demande. Ce sera la prochaine étape », conclut Cécile Réa.

Diane Starck